



**CONDITIONS POUR DEPOSER UNE DEMANDE DE
BOURSE D'EXCELLENCE EIFFEL
DOCTORAT – TOUTES DISCIPLINES
MASTER 1 – TOUTES DISCIPLINES
POUR EFFECTUER VOS ETUDES A L'UNIVERSITE
PARIS II PANTHEON-ASSAS EN 2021-2022**

Pour déposer votre candidature à une bourse Eiffel auprès de l'Université Paris II Panthéon-Assas, merci de respecter les étapes suivantes.

Suite à la réforme du Master de droit, il n'y a plus de candidature pour le Master 2 en Droit.

ETAPE 1 : VÉRIFIER SI VOTRE CANDIDATURE EST ÉLIGIBLE

Conditions d'éligibilité

* **nationalité** : programme réservé aux candidats de nationalité étrangère. Les candidats bi-nationaux dont l'une des nationalités est française ne sont pas éligibles.

* **âge** : Niveau master, le candidat doit être âgé de **25 ans** au plus à la date du comité de sélection; c'est-à-dire né après mars 1995.

Niveau doctorat, le candidat doit être âgé de **30 ans** au plus lors de la campagne de candidature; c'est-à-dire né après mars 1990.

* **Non-cumul de bourses** : les étudiants étrangers bénéficiant **déjà** d'une **bourse ou d'une exonération des droits d'inscription (boursier du gouvernement français / Campus France)**, d'une bourse **Erasmus+** ou d'une bourse de **l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)** ne sont **pas éligibles**.

* **Candidature par niveau** : la candidature d'un étudiant dont **le dossier n'a pas été retenu lors d'une sélection précédente** n'est **pas recevable**, même si cette

candidature est présentée par un établissement différent ou dans un autre domaine d'études.

* **Lieu de résidence** : les candidatures présentées par l'Université Paris II Panthéon-Assas concernant des **étudiants en cours d'études à l'étranger** seront considérées comme **prioritaires** par la commission de sélection Eiffel par rapport à celles concernant des **étudiants étrangers qui résident déjà en France**.

* **Niveau de langue** : le niveau requis est le niveau C1 pour le Master 1. Les étudiants originaires de pays francophones ou ayant validé au moins 2 semestres (60 crédits ECTS minimum) d'études supérieures dans une université francophone n'ont pas à fournir de certificat de langue.

IMPORTANT - VOLET MASTER


- ⚠ La candidature d'un étudiant dont le dossier n'a pas été retenu lors d'une sélection précédente n'est pas recevable, même si cette candidature est présentée par un établissement différent ou dans un autre domaine d'études.
- ⚠ La candidature d'un étudiant qui a déjà bénéficié d'une bourse Eiffel de niveau master n'est pas recevable pour ce même niveau.
- ⚠ Les formations impliquant la signature d'un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation ne sont pas éligibles.
- ⚠ Il n'y a plus de sélection en Master 2 de droit.


Master 1:

- Pour les candidats issu d'un établissement européen (appliquant le système de crédits ECTS et la convention Erasmus+), vous pouvez postuler à la bourse Eiffel niveau Master si vous êtes inscrit durant l'année 2020/2021 en dernière année de Licence ou de Bachelor.
- Pour les candidats issu d'un établissement hors-Europe, vous devez avoir obtenu une Licence ou un Bachelor pour postuler à la bourse Eiffel de niveau Master.

IMPORTANT - VOLET DOCTORAT

Un candidat qui a déjà bénéficié d'une bourse Eiffel au niveau Master peut déposer une candidature au niveau Doctorat.

 Un candidat qui a déjà bénéficié d'une bourse Eiffel dans le cadre de son doctorat n'est pas éligible une nouvelle fois à une bourse Eiffel.

 La candidature d'un étudiant dont le dossier n'a pas été retenu lors d'une sélection précédente pour ce niveau n'est pas recevable, même si cette candidature est présentée par un établissement différent ou dans un autre domaine d'études.

- Bien vérifier à être en cotutelle ou codirection de thèse avec l'Université Paris II Panthéon-Assas.
- Veiller à la bonne qualité de rédaction de votre CV et de votre projet professionnel.

ETAPE 2 : POUR LE VOLET MASTER

Vérifiez que la formation pour laquelle vous postulez est bien dans la liste des Masters éligibles. Ce document (PDF) est à votre disposition sur le site internet de l'Université Paris II.

ETAPE 3 : SI VOUS REMPLISSEZ TOUTES LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE, JOINDRE LES DOCUMENTS DEMANDÉS ET REMPLIR LE DOSSIER.

1. Joindre les **documents listés ci-dessous**. Les documents en langue étrangère doivent être traduits en français ou, à défaut, en anglais par un traducteur assermenté :
 - CV
 - Lettre de motivation ou votre projet professionnel
 - Copie de votre passeport ou de votre carte identité traduite
 - Copie de l'ensemble des diplômes de l'enseignement supérieur (post-baccalauréat) avec la **TRADUCTION OFFICIELLE**.
Si possible avec le descriptif des diplômes (cours suivis, nombre d'heures, syllabus des matières, supplément diplôme etc.)
 - Copie des relevés de notes de vos années d'études dans l'enseignement supérieur avec la **TRADUCTION OFFICIELLE**

La procédure de candidature sera entièrement dématérialisée. Elle ouvrira prochainement sur le site de l'Université Paris II

Les candidatures clôtureront le 7 Décembre 2020 à 17h00 (Heure de la France).

Tout dossier reçu au-delà de cette date sera refusé.

ETAPE 4 : PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE À L'UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

Votre dossier, une fois jugé **recevable**, sera étudié par le professeur responsable du programme, qui émettra **un avis favorable ou défavorable** sur votre candidature.

Vous recevrez un email vous informant de l'avis du professeur responsable.

Si votre dossier est soutenu par un professeur, un gestionnaire de la bourse d'excellence Eiffel vous contactera pour avoir les éléments nécessaires pour compléter le formulaire de Campus France.

Les documents en langue étrangère doivent être traduits en français ou, à défaut, en anglais par un traducteur assermenté.

Les candidatures ayant reçu un avis favorable seront envoyées à Campus France **avant le 8 janvier 2021**.

- ATTENTION -

Un même candidat présenté par plusieurs établissements verra toutes ses candidatures rejetées, soyez sûr de votre choix.